

MAŁGORZATA IZERT (WARSZAWA)

## ARCHI- ET ULTRA- : LES PRÉFIXES FRANÇAIS À VALEUR INTENSIVE DANS LEUR EMPLOI FAMILIER ET DANS LA LANGUE DES MÉDIAS

The article presents an analysis of words prefixed with archi- and ultra- in French. We tried to describe the morphologic behaviour of these prefixes and their semantic value. Focus was put on the productivity and vitality of archi- and ultra- prefixes and types of intensity expressed by them.

### INTRODUCTION

A partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle le français de tous les jours vit une période très productive en matière de préfixes intensifs. En lieu et place du banal adverbe *très* ou *extrêmement*, on trouve des préfixes archi-, extra-, hyper-, méga-, super-, sur-, ultra-. Ces préfixes servent surtout à fournir un intensif aux adjectifs (par ex. *archi-compétent*, *archidoué*, *extra-fort*, *extra-léger*, *hyper-chic*, *super-sympa*, *surfin*, *ultra-facile*) ainsi qu'aux substantifs (par ex. *archimensonage*, *hyperbronzage*, *méga-fête*, *une méga-idée*, *superbagnole*, *surcapacité*, *ultra-vérité*).

### 1. LES ORIGINES DE DEUX PRÉFIXES ET LEUR ÉVOLUTION EN FRANÇAIS

**Archi-** est emprunté du grec arkhi- et signifiait 'marquant le premier rang', exprimait la prééminence.

D'après L.Guilbert, J. Dubois (1961 : 89) d'origine italienne, ce préfixe dans son emploi premier (en France à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) est lié aux titres de dignité. Pour exprimer une idée de supériorité hiérarchique, combiné avec un substantif ou un adjectif, archi- est entré en composition avec quelques mots indiquant une fonction ecclésiastique, par ex. *archidiaacre*, *archidiaconat*, *archidiaconé*, *archidiocèse*, *archidiocésain*,

*archiépiscopat, archiépiscopal, archimandriat, archimandrite, archiprêtre, archiprêté, archipresbytéral*, etc. ou un titre nobiliaire, surtout dans la hiérarchie féodale, par ex. *archiduc, archiducal, archichambellan, archichancelier, archi-confrérie, archimaréchal, archiprince*, etc. Dans ces emplois, il ne fonctionne plus comme un préfixe formateur.

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle qu'archi- devient productif en tant qu'un simple intensif.

(...) les composés formés avec un adjectif sont devenus les plus nombreux, le composé tend aussi à devenir un qualificatif : *archibadau, archibête, archi-cruel, archidétestable, archifou*, (...), *archi-malade, archimalin* (...) La 2<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de Furetière (...) permet de faire le point aux XVIII<sup>e</sup> s. (...) il a la force d'un superlatif, pour marquer quelque degré d'élévation. (...) *un archivilain, un archiparesseux, un archidévot, un archifou, un archipédant*, etc., pour dire qu'un homme est très-vilain, très-paresseux (...). A la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Féraud (Dictionnaire de la langue française, 1787) souligne son caractère préfixal et disponible (...). (L.Guilbert, J. Dubois 1961 : 90)

**Ultra-** provient de la préposition latine *ultra* - 'qui est au-delà de'. En latin médiéval, il fonctionnait aussi comme élément non autonome dans le vocabulaire courant, par ex. *ultramontanus, ultra-petita*.

Son expansion dans le vocabulaire politique commence en 1793 avec le mot *ultrarévolutionnaire* créé par Robespierre. Ainsi, « (...) le préfixe sortait du système, pour prendre, associé à une base autonome, le signifié 'exagérément', d'où bientôt, sur le même modèle, *ultrapatriote, ultraroyaliste*, (...) dans le vocabulaire politique. » (H. Cottez : 1980)

Au XIX<sup>e</sup> siècle l'extension de ce préfixe continue. Il devient un préfixe formateur de plusieurs composés en *ultra-*, par ex. *ultra-conservateur, ultra-radical, ultra-démocrate, ultra-démocratie, ultra-droit, ultra-libéralisme, ultra-libéral, ultra-réactionnaire, ultra-pacifique, ultra-républicain, ultra-colonialiste, ultra-communiste, ultranationalisme*, etc.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle le préfixe *ultra-* prend une nouvelle extension. Il sert d'élément de composition dans le vocabulaire scientifique et technique (*ultrason, ultraviolet, ultramicroscope, ultrafiltration, ultravirus*, etc.).

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ce préfixe, familier déjà aux locuteurs moyens, sert à former librement dans le langage usuel de nombreux adjectifs préfixés.

« Le vocabulaire commun non politique, non scientifique s'emparait de ce préfixe à la mode comme d'un simple intensif, d'abord dans les adjectifs péjoratifs, *ultrarepu, ultradébonnaire* (Balzac), etc., puis dans les adjectifs laudatifs, *ultrasensible* (Baudelaire), *ultracélèbre* (Fromentin), etc. » (H. Cottez : 1980)

## 2. LA PRODUCTIVITÉ ET VITALITÉ DE CES PRÉFIXES EN FRANÇAIS MO-

## DERNE ET CONTEMPORAIN

## ARCHI-

Ce préfixe était surtout en vogue dans le parler familier des années 1980-1990. Verdelhan-Bourgade (1990 : 76) remarque que « Hyper- et archi- font recette dans les appréciations depuis hyper-jupe jusqu'à archi-tout (le comble !). »

Archi- est employé comme un simple intensif dans des créations de circonstance, par ex. *C'est un type archinul, il est archifou. L'autobus est archiplein. C'est une histoire archi-stupide. Tout cela est archi-passé. C'est un personnage archicélèbre. C'est archi-sûr.*

D'habitude ce sont les jeunes qui prolifèrent l'emploi des préfixes intensifs. Selon M. Noailly (1999 : 39) « (...) archi n'est pas reconnu dans l'usage de la jeune génération comme d'usage ordinaire : ce sont les moins jeunes qui diront volontiers *archiconnu, archifoux, archiplein, archi-usé, archivieux*, etc. Entendu, dans la bouche d'une académicienne, au cours d'une conférence publique : 'Lénine était dès ce moment-là archifâché avec lui.' »

C'est donc le préfixe intensif en usage chez « les moins jeunes » (de 25-40 ans), en plus plutôt des milieux cultivés, par ex. *une lettre archi-aimable, archi-longue, un humour archi-noir, une tournure archi-prétentieuse, un dialogue archi-coupé, des compliments archi-flatteurs, une langue archi-libre*, etc. (exemples tirés du Trésor : 1971). On peut trouver aussi les emplois moins recherchés comme *une nana archi-chic, une émission de télé archi-marrante, un type archicon, archi-idiot, des mômes archi-butées*, etc.

## ULTRA-

Au XX<sup>e</sup> siècle la formation de mots à valeur intensive à partir de ce préfixe est devenue dans le langage actuel de la presse, des médias ou de la publicité, un procédé très usuel, mais souvent avec des allures faussement scientifiques. On s'en sert aussi bien en parlant de la politique, de l'économie, de la civilisation, de la société, etc. (par ex. *une politique ultra-chauvine, des documents ultra-confidentiels, des nations ultra-développées, des établissements ultra-secrets, un groupe ultra-minoritaire, une perspective ultra-pessimiste, un pouvoir ultra-centralisé, un monde ultra-parisien, un théâtre ultra-sophistiqué, une nation ultra-civilisée, un protocole ultra-cérémonieux, des techniques médicales ultra-coûteuses, des options ultra-spécialisées*, etc. (exemples tirés de P. Gilbert : 1987) que dans la publicité pour les produits de beauté et ceux de luxe (par ex.

*les costumes ultra-confortables, ultra-légers, un maillot de bain ultra-collant, une veste-gilet ultra-longue, une lampe ultra-élégante, une mécanique ultra-futuriste, les appareils enregistreurs ultra-légers, les cils ultranaturels, une crème ultra-pénétrante, des gadgets ultra-perfectionnés, une machine à laver ultra-rapide, un petit dictionnaire ultra-sélectif, une voiture électrique ultra-silencieuse, un crayon à mine ultra-tendre, des mocassins ultra-souples, les casques ultra-testés, des lunettes ultra-légères, un appareil de photo ultra-facile à manier, une ultramicrofiche, une ultra-émulsion biovitaminée, etc. (ibidem)*

### 3. L'ORTHOGRAPHE - AVEC OU SANS TRAIT D'UNION

Il ne semble pas y avoir de règle fixe pour les créations récentes. Tous les préfixes à valeur intensive se joignent à certains mots par un trait d'union ou ils s'agglutinent à eux. Dans les dictionnaires les indications graphiques sont contradictoires.

Quant au préfixe *archi-*, les dictionnaires remarquent que les mots formés sur ce préfixe s'écrivent en un mot, sans trait d'union (Thomas : 1956, Dournon : 1974, Hanse : 2000, Colin : 2002) ou que l'emploi du trait d'union est hésitant (P. Guilbert : 1987). Pourtant les exemples donnés par Gilbert même ou dans d'autres dictionnaires récents ne le confirment pas. On y trouve : *thème archi-classique, caves archi-combles, sùvre musicale archi-con nue, archi-jouée*, etc. A en croire Girodet (1994) l'usage du trait d'union est « flottant quand le composé de *archi-* est un superlatif familier ou une création de circonstance : *Il est archi-fou* (ou *archifou*). *Un type archi-nul* (ou *archinul*). *C'est archi-faux* (ou *archifaux*). Cependant l'orthographe avec trait d'union semble devoir être recommandée : *archi-fou, archi-nul, archi-stupide, archi-faux*. Le trait d'union s'impose devant un second élément qui commence par une voyelle : *archi-aimable, archi-idiot, archi-alcoolique, archi-incapable ...* »

L'orthographe du préfixe *ultra-* est encore moins sûre. Gilbert (1987) remarque que « la graphie avec un trait d'union est largement dominante. »

D'après le dictionnaire du Colin (2002) ou celui du Dournon (1974) ou encore celui du Girodet (1994) les mots commençant par ce préfixe s'écrivent sans trait d'union quand ils sont enregistrés par les dictionnaires. Les nombreuses créations individuelles, les néologismes prennent un trait d'union. Selon Thomas (1956 : 418) « les adjectifs composés de *ultra* et qui ne décrivent pas un nom sont généralement joints au préfixe par un trait d'union, alors que les noms sont soudés en un seul mot. »

La réforme orthographique de 1990 propose la soudure du préfixe avec le mot principal, sauf en cas de formation de digramme ou trigramme *ai, aim, ain, au* qui pourrait donner une prononciation défectueuse.

En général, il paraît que les mots préfixés par *archi-* ou *ultra-* qui sont entrés dans la langue depuis un certain temps, aient tendance à s'écrire en un seul mot. L'orthographe avec un trait d'union est admise pour les mots qui sont des créations de circonstance.

#### 4. LE COMPORTEMENT MORPHOLOGIQUE DE CES PRÉFIXES

Ces préfixes, ainsi que d'autres préfixes que nous avons étudiés (*sur-*, *super-*, *hyper-*), n'entraînent jamais d'altération de la base qui conserve sa forme, qu'elle soit à initiale vocalique ou consonantique, par ex. *aimable* - *archi-aimable*, *vieux* - *archivieux*, *automatisé* - *ultra-automatisé*, *secret* - *ultra-secret*. Ce sont aussi des affixes intracatégoriels, c'est-à-dire ils ne modifient pas la catégorie grammaticale de la base, par ex. *faux* (adj.) - *archifaux* (adj.), *rapide* (adj.) - *ultra-rapide* (adj.), *millionnaire* (subst.) - *archimillionnaire* (subst.), *filtration* (subst.) - *ultrafiltration* (subst.).

#### 5. LEUR FONCTIONNEMENT

Dans leurs emplois familiers, par rapport à la base adjectivale, ils fonctionnent d'ordinaire comme des adverbes ou des locutions adverbiales. Par rapport à la base nominale, ils se comportent comme des adjectifs.

Le rôle de ces préfixes est purement sémantique. Ils intensifient la propriété désignée par la base lexicale, par ex. *un mec archibête* - 'un homme extrêmement bête', *un appart ultra-moderne* - 'un appartement on ne peut plus moderne', *un archimillionnaire* - 'un homme on ne peut plus riche', *une ultra-miniaturisation* - 'une miniaturisation poussée à l'extrême', etc.

L'intensification des substantifs par *archi-* ou *ultra-* est plus rare et nettement moins naturelle que l'intensification des adjectifs. Dans plusieurs cas le préfixe intensifie une propriété ou des propriétés inhérente(s) au contenu notionnel du nom, par exemple dans *ultra-compétition entre partis politiques* *ultra-* intensifie la grandeur ou l'importance de cette compétition.

On peut se représenter la construction du sens intensif d'une base adjectivale ou nominale préfixée par *archi-* ou *ultra-* comme suivante :

INTENS (X) = [Préf<sub>intens</sub>[X]] = X<sub>intensifié</sub>  
où X est une base dont une/des qualité(s) est/sont à intensifier.

Par exemple :

INTENS (Adj.) = [Préf<sub>intens</sub>[X]<sub>ADJ</sub>] = Adj<sub>intensifié</sub>, par ex. INTENS (moderne) = [archi[moderne]] ou [ultra[moderne]] = *archi-moderne* ou *ultra-moderne* - 'on ne peut plus moderne'

## 6. LES TYPES D'INTENSITÉ EXPRIMÉE PAR CES PRÉFIXES

Archi- et ultra- indiquent surtout une forte intensité indéterminée. Par l'intensité indéterminée nous comprenons une intensité qui met en jeu une seule référence – une norme sociale par rapport à laquelle le sujet parlant situe une propriété sans déterminer les limites d'intensification. Si le sujet parlant dit : *Cet appartement est ultra-moderne*, il constate que le caractère moderne de l'appartement dont il parle est supérieur par rapport à d'autres appartements. De même, *une personne archi-compétente en chimie* signifie que cette personne est la plus compétente en chimie parmi d'autres personnes que le sujet parlant connaît.

Les adjectifs ou les participes passés préfixés en archi- ou ultra- peuvent être paraphrasés : 'on ne peut plus + adjectif /participe passé', par ex. :

archi-idiot - 'on ne peut plus idiot'

ultrachic – 'on ne peut plus chic'.

Archi- et ultra- qui précèdent les substantifs marquent une très grande dimension, une très grande puissance, un rendement très élevé ou bien des dimensions, une puissance, des performances très supérieurs à ceux d'autres choses de même catégorie. Les substantifs préfixés par archi- et par ultra- prennent la paraphrase : 'on ne peut plus + grand / important / fort / puissant, etc. + nom', par ex. :

archi-menteur – 'on ne peut plus grand menteur',

ultrapression – 'on ne peut plus forte /élevée pression'.

Bien que les dictionnaires usuels du français contemporain (GRLF : 1985, Lexis : 2009, Nouveau Petit Robert : 2010) assignent à ces préfixes l'idée d'exprimer l'excès ou l'exagération, les exemples donnés par eux-mêmes ne le confirment pas. Bien sûr, dans certains contextes, les adjectifs préfixés par archi- ou ultra- et également par d'autres préfixes à valeur intensive peuvent indiquer une intensité relative par excès qui met en jeu deux références : un point de référence (une norme) et une limite de référence (une limite de cette norme), la plupart du temps implicite. Ces références dépendent de plusieurs facteurs comme, par exemple, la nature de l'objet ou de l'être, le consensus social et, surtout le jugement individuel occasionnel du sujet parlant accompagné toujours d'une valorisation axiologique (négative ou positive). Ce n'est qu'en se référant à la limite de la norme que le sujet parlant constate que quelque chose est en excès, c'est-à-dire dépasse la limite, par ex. : *un type archi-stupide* peut prendre la signification : 'excessivement stupide', *une femme ultrasensible* : 'trop sensible'.

7. LES BASES AUXQUELLES SONT ANTÉPOSÉS ARCHI- ET ULTRA-

Dans la langue familière, ils servent surtout à préfixer librement de nombreux adjectifs et des participes passés adjectivés susceptibles de degré de comparaison, par ex. *des trains archipleins, une nana archichic, un odorat archifort, un devoir archi-simple, un mot archivieux, un métier archi-défendu, une vedette archi-usée, une fille ultra-traditionnelle, une perspective ultra-pessimiste, une voiture électrique ultra-silencieuse, une jupe ultra-longue, un temps ultra-chaud, une forme ultra-réduite, les vélos ultra-testés, des domaines ultra-spécialisés, etc.*

Par rapport à la création des adjectifs, la formation des substantifs préfixés en archi- ou ultra- en langue usuelle est plutôt rare. Les substantifs formés à l'aide de ces préfixes sont dotés des traits inhérents [humain] ou [abstrait] et appartiennent à un vocabulaire politique, économique, technique ou celui de la publicité, par ex. pour archi- : *archi-taxes, archi-capitalisation, archi-demande, archimensonge, archi-merveille* (d'après Trésor : 1971) ou pour ultra- : *ultra-compétition, ultra-miniaturisation, ultra-rareté, ultratechnologie, ultra-vérité, l'ultra-droite, l'ultra-gauche.* (d'après GRLF : 1985)

	Adj. ou participe passé	N [humain]	N [abstrait]
Archi-	archi-aimable, archibête, archi-compétent, archi-défendu, archifou, archi-libre, archi-passé, etc.	archi-menteur, archimillionnaire	archi-demande, archimerveille, archi-taxe
Ultra-	ultra-centralisé, ultra-compliqué, ultra-confidentiel, ultra-miniaturisé, ultra-secret, ultra-simple, etc.	ultra-conservateur, ultra-communiste	utrapression, ultratechnologie, ultra-vérité

8. LA VALEUR AXIOLOGIQUE

Tout au début la langue usuelle s'emparait du préfixe archi- ou celui de ultra- dans la formation des adjectifs préfixés à valeur péjorative (par ex. *archibête, archifou, archi-idiot ou ultrarepu, ultradébonnaire*).

A l'heure actuelle ils peuvent renforcer tous les types d'adjectifs - négatifs, positifs et neutres. On peut aussi bien dire *un homme archicompétent* [+ Bon]

*qu'un homme archinul* [+ Mauvais], *un travail ultra-simple* [+ Bon] *qu'un travail ultra-compiqué* [+ Mauvais].

En général, lorsque l'adjectif est doté du trait axiologique [+ Bon] ou [+ Mauvais], l'adjectif préfixé par *archi-* ou *ultra-* vise la même appréciation, positive ou négative, par ex.

*une fille aimable* [+ Bon] – *une fille archi-aimable* [+ Intens] [+ Bon],  
*un costume confortable* [+ Bon] – *un costume ultra-confortable* [+ Intens] [+ Bon],  
*un mec stupide* [+ Mauvais] – *un mec archi-stupide* [+ Intens] [+ Mauvais],  
*un jeune homme pessimiste* [+ Mauvais] – *un jeune homme ultra-pessimiste* [+ Intens] [+ Mauvais].

Certains adjectifs s'axiologisent grâce à l'évaluation prenant en considération les propriétés désirables ou indésirables d'un objet désigné par un substantif qu'ils qualifient, par exemple *un parfum ultra-léger* est un parfum très délicat, très agréable, alors [+ Bon], mais *un café ultra-léger* est un café qui a très peu de goût et de force, alors [+ Mauvais].

Il y a aussi des adjectifs non marqués en langue, ni positivement ni négativement, qui par l'évaluation intersubjective reçoivent occasionnellement une appréciation positive ou négative. Ainsi, *un appartement archi-moderne* peut être perçu par le locuteur comme [+ Bon] ou [+ Mauvais].

L'emploi familier de *archi-* ou de *ultra-* montre que la valeur laudative ou péjorative attribuée parfois à ces préfixes semble être une affaire de tendance ou de mode. Ce sont des affixes axiologiquement non-orientés.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Cinq considérations permettent de rapprocher ces deux préfixes.

1. Ils sont très productifs en français contemporain (presse, médias, argot universitaire, langue familière, etc.), mais ils semblent avoir une fréquence beaucoup moins grande que les préfixes *super-* ou *hyper-*. Chacun de ces préfixes se trouve à l'origine d'une série ouverte. Dans les dictionnaires ne figurent que quelques unités particulièrement fréquentes, mais qui n'épuisent pas le nombre de combinaisons possibles.
2. Par rapport à *hyper-* ou à *super-*, *archi-* et *ultra-* semblent moins productifs dans le domaine de la publicité, ils sont aussi moins employés par les jeunes, mais par contre la langue de la presse ou celle des médias s'en servent beaucoup. Ce sont aussi les « moins jeunes » cultivés qui prolifèrent l'emploi de ces préfixes.
3. Ils servent surtout à préfixer de nombreux adjectifs et participes passés.
4. Le plus souvent *archi-* et *ultra-* attribuent aux mots une forte intensité indéterminée.



5. Ils peuvent renforcer tous les types d'adjectifs, marqués positivement ou négativement et non marqués en langue.

#### REFERENCES

- COLIN, J.-P. (2002) : *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Le Robert, Les usuels du Robert de poche.
- COTTEZ, H. (1980) : *Dictionnaire des Structures du vocabulaire savant. Eléments et modèles de formation*, Les usuels du Robert, Paris.
- DOURNON, J.-Y. (1974) : *Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français*, Hachette, Paris.
- GILBERT, P. (1987) : *Dictionnaire des mots contemporains* (nouvelle édition), Paris, Les usuels du Robert.
- GIRODET, J. (1994) : *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, Paris.
- GRLF (1985) : *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, 2<sup>e</sup> éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, 9 vol., Paris, Le Robert.
- GUILBERT, L./DUBOIS, J. (1961) : Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain, in : *Le français moderne 1961*, Paris, pp. 87-111.
- HANSE, J. (2000) : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4<sup>e</sup> éd. établie avec la collab. scientif. de Daniel Blampain, Paris, De Boeck-Duculot.
- IZERT, M. (2010) : L'emploi des préfixes intensifs super- et sur- en français moderne : analyse morphologique, sémantique et comparative, in : *Acta Philologica* 38, Warszawa, Uniwersytet Warszawski, Wyd. Neofilologii, pp. 119-127.
- IZERT, M. (à paraître en 2012) : Un super-professeur ! Un chef hyper-sympa ! – analyse de deux préfixes à valeur intensive dans leur emploi familial et publicitaire, sous la dir. de Dutka-Mańkowska A., Kieliszczyk A., Pilecka E. in : *De l'ancien français à la linguistique computationnelle. Mélanges offerts à Krzysztof Bogacki*, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- LE LEXIS (2009) : *Le Dictionnaire érudit de la langue française*, sous la dir. de J. Dubois, Larousse, Paris.
- LE NOUVEAU PETIT ROBERT (2010) : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, sous la dir. de J. Rey-Debove et A. Rey, Le Robert, Paris.
- NOAILLY, M. (1999) : *L'adjectif en français*, Ophrys, col. L'essentiel français, Paris, pp. 31-42, 53-69.
- TLF (1971) : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, 16 t., Paris, Ed. du CNRS (t. 1-10)/Gallimard (depuis le t.11).
- THOMAS, A.V. (1956) : *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, sous dir. de M. de Toro, Larousse, Paris.
- VERDELAN-BOURGADE, M. (1990) : Procédés sémantiques et lexicaux en français branché in : *Langue Française* 90, pp. 65-79.

#### SITOGRAPHIE

www.google.fr (15.01.2011-30.04.2011)